

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale telle qu'amendée étant mise aux voix,
 Ordonné, Que le Bill soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 1er Mars 1871.

M. l'Orateur informe la Chambre que son Mandat pour la nomination des Membres du Comité Général des Elections est sur la table :—Et le dit Mandat est lu comme suit :—

Conformément à la trente-unième clause du chapitre sept des Statuts Refondus de la ci-devant Province du *Canada*, intitulé : "Acte concernant les Elections Parlementaires "Contestées," je nomme l'Honorable *Lucius Seth Huntington*, Représentant du District Electoral de *Shefford*; *Aquila Walsh*, Ecuier, Représentant de la Division Nord du District Electoral de *Norfolk*; *Joseph Dufresne*, Ecuier, Représentant du District Electoral de *Montcalm*; *Angus Morrison*, Ecuier, Représentant du District Electoral de la Ville et du Township de *Niagara*; *Alexander Mackenzie*, Ecuier, Représentant du District Electoral de *Lambton*, et l'Honorable *Joseph Goderic Blanchet*, Représentant du District Electoral de *Lévis*, pour être Membres du Comité Général des Elections pour la présente Session.

Donné sous mon sceau ce premier jour de Mars 1871, dans l'Edifice du Parlement, en la Cité d'*Ottawa*.

JAMES COCKBURN,
 Orateur.

Les Pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur la table :—

Par M. *Snider*,—la Pétition du Conseil Municipal de la Ville d'*Owen Sound*.

Par M. *Suway*,—la Pétition de la Société Biblique Auxiliaire de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Killam*,—la Pétition de *Thomas Killam* et autres; la Pétition de *David A. Saunders* et autres, et la Pétition de Messieurs *Ryerson*, *Moses* et Compagnie, et autres, de *Yarmouth, Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les Pétitions suivantes sont lues :—

De *Pulaski Clark*, de *Byng Inlet*, District de *Parry Sound*; demandant un acte de Naturalisation.

De la Société Biblique Auxiliaire de *Québec*; demandant à être exemptée du paiement du droit de cinq pour cent imposé sur tous exemplaires des Saintes Ecritures importées par elle.

Des Commissaires du havre de *Québec*; demandant la passation d'un acte pour les autoriser à émettre des débentures privilégiés au montant de \$100,000, et à remplacer les coupons d'intérêt non entièrement payés à leur échéance par des certificats indiquant la balance due aux porteurs de ces coupons.

De la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental; demandant la passation d'un acte comprenant en un seul acte les affaires financières de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, et exigeant que les candidats à la charge de directeur donnent un avis pendant un certain temps de leur candidature.